



Public :
Réfèrent harcèlement
sexuel et agissements
sexistes
L'ensemble du personnel



Prérequis : aucun



Durée : 2 jours



Lieu : dans nos locaux ou
dans les vôtres



Prix :
Inter : 450 €
TTC/jour/personne pauses
et déjeuner inclus
Intra : Nous contacter



Formateur :
Juriste en droit du travail
spécialisé en risques
psychosociaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Cerner les notions de harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Proposer des mesures de prévention du harcèlement au travail
- Agir face à une situation de harcèlement

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Quelques chiffres

- Un constat alarmant : chiffres clés et enjeux
- Un petit quiz interactif pour tester ses connaissances

MODULE 2 : Comprendre les comportements répréhensibles

- Le harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes
- L'agression sexuelle
- Le harcèlement moral
- Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction

MODULE 3 : Le cadre légal et les obligations de l'employeur

- Le harcèlement sexuel : les textes et les peines encourues
- Apparence physique des salariés dans le Code du travail
- Les différentes formes de discrimination liées au sexe
- La provocation à la haine, la violence, l'injure, la diffamation à raison du sexe de la personne
- L'outrage sexiste
- Les infractions liées à la pornographie et à l'exhibition sexuelle
- Les obligations de l'employeur





Notre approche pédagogique :

Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;

Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM

Pratique : Évaluation sommative



Dispositif de suivi d'exécution de la formation et de l'évaluation des résultats :

Feuilles de présence

Formulaires d'évaluation de la formation

Attestation de fin de formation

Questionnaire de satisfaction

MODULE 4 : Le rôle du référent harcèlement sexuel au CSE

- Qui est le référent harcèlement sexuel ?
- Rôle et Missions
- Moyens pour assumer sa mission
- Moyens externes
- Que faire face à une situation de harcèlement ?
- Le référent idéal

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le délai d'accès à la formation peut différer selon le financement choisi (fond propres, entreprise ou OPCO)

Si le client paie sur ses propres deniers, l'organisation de la formation se fait en fonction des emplois du temps de l'élève et de la formatrice ; si la formation se fait en groupe via une entreprise, des sessions sont programmées à l'avance

Dans le cas d'un financement par OPCO il est recommandé de mettre en place un délai d'un mois entre la demande de prise en charge et le début de la formation pour être sûr du traitement du dossier et du financement

